

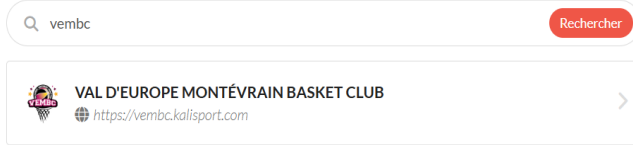


# ADHERER AU CLUB DU VEMBC



## ETAPE 1 : CRÉER UN COMPTE ET FAIRE UNE DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

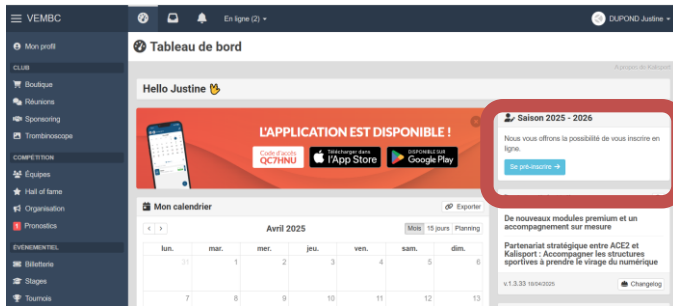
**CRÉER** votre compte sur l'application Kalisport <https://vembc.kalisport.com/connexion> en sélectionnant VEMBC comme suit :



**RENSEIGNER** votre demande de **PRE-INSCRIPTION** en cliquant sur

*En tant qu'ancien membre des informations sont déjà intégrées dans notre base de données*

[Se pré-inscrire →](#)

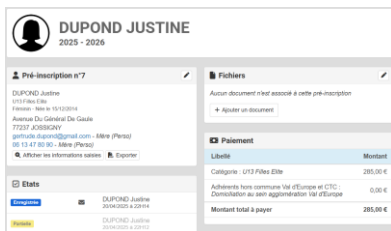


**DEMARRER** une pré-inscription

[Démarrer une pré-inscription →](#)

**RENSEIGNER** le formulaire de pré-inscription

[Enregistrer ma pré-inscription](#)



*Renseigner l'intégralité de votre pré-inscription en remplissant tous les champs avec précision. Vous devez lire attentivement les chartes (parents et/ou joueurs) qui feront foi après validation.*

**CONTROLE** de votre pré-inscription (réalisé par le secrétariat du VEMBC et VALIDATION de la pré-inscription)

## ETAPE 2 : CRÉER OU RENOUELER SA LICENCE

**Inscription fédérale envoyée à l'adhérent**

**RECEPTION** par mail un lien de connexion FFBB afin de procéder à la réalisation de votre e-licence.

**Attention, ce mail arrivera peut-être dans vos SPAMS !**

*Vous pourrez également via ce lien payer votre licence (HelloAsso).*

La e-licence est **VALIDEE** par le secrétariat du VEMBC

**e-licence vérifiée et validée par le club**

## ETAPE 3 : PROCEDER AU PAIEMENT DE LA LICENCE

**En attente de paiement**

- Paiement en ligne : le paiement se réalise en suivant la formalisation de votre licence sur le site de la FFBB par un lien Hello asso
- Paiement par chèque : envoi de **3 chèques max** libellés à l'ordre du VAL D'EUROPE MONTEVRAIN BASKET CLUB et remis lors des permanences du bureau VEMBC ou envoyés à l'adresse suivante : Madame Jambou – VEMBC : 3 allée des vieux prés 77700 SERRIS.

*Veillez à mentionner le nom de l'adhérent, l'équipe au dos de vos chèques et la date d'encaissement le 1 ou 15 ou 25 de chaque mois.*

- Paiement par espèce : versement du montant total à adresser au bureau du VEMBC lors des permanences.
- Paiement par virement bancaire

**Le paiement devra parvenir à minima 15 jours avant la reprise du championnat afin de valider à temps la licence**

**Une fois la e-licence validée et le paiement réalisé, votre licence est validée et vous pourrez participer aux matchs**

Vos justificatifs de paiement ainsi que votre facture sont désormais accessibles en ligne sur votre profil d'adhérent



*\* Si vous êtes plusieurs membres d'une même famille à adhérer au club, vous pouvez rassembler vos adhésions sous le même compte en ajoutant une pré-inscription*

[+ Ajouter une autre pré-inscription](#)

**FELICITATION VOUS ETES DESORMAIS ADHERENT\* AU VEMBC !**